Insertion professionnelle
au 1er janvier 2020
des apprenant(e)s formé(e)s à l'ACE en 2018/2019

Analyse effectuée en mars 2020

Chiffres clés– promo 2018 / 2019

Participation à l'enquête insertion

40%

Soit 238 répondants

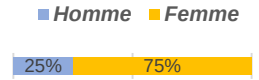

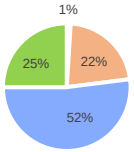

- *Niv 4 - BAC PRO*
- *NIV 5 - BTS / DUT*
- *NIV 6 - LICENCE / DCG*
- *NIV 7 - MASTER / DSCG*

Situation au 1er janvier 2020

ACTIF

43,52 %

Ne tient pas compte des poursuites en formation sous contrat d'alternance. Nous ne conservons ici que les apprenant(e)s qui s'inscrivent dans la vie active.

Dont 38% sont en emploi

Taux d'emploi : 87,6 %

54 % en poursuite d'étude
(y compris pour une grande majorité en alternance)

2 % NEET *(ni en formation ni en activité)*

En emploi

91% *ont trouvé leur premier emploi en moins de* **3 mois**

44 % *Sont embauché(e)s par leur entreprise d'accueil*

68% en **CDI**

18 % *CDD >6 mois*
7 % *Intérim*
5 % *CDD <6 mois*
2 % *Autres*

100 % *temps plein !*

Rémunération moyenne

32K€

Annuelle brute

82%

Taux d'adéquation de la formation avec le poste occupé

Accès à l'emploi – temps de recherche

Sources :
Enquêtes insertion ACE – 2020 ; MEN-DEPP, enquête IPA 2017; Etude INSEE, Formations et emploi, édition 2018

L'enquête insertion 2020 montre que les apprenants en formation à l'ACE en 2018-2019 ont très majoritairement trouvé leur premier emploi moins de 3 mois après la sortie du CFA (91%). En outre, ils sont même 76% à avoir trouvé un emploi moins de 1 mois après la sortie de formation.

91% ***ont trouvé leur premier emploi en moins de*** **3 mois**

Dont **76%** en moins de **1 mois**

Quelque soit le niveau de formation

La rapidité avec laquelle les apprenants s'inscrivent dans la vie active s'explique par la nature même de l'alternance qui permet d'accumuler de l'expérience professionnelle en même temps que le suivi de la formation.

Mais aussi parce que les apprentis sont souvent embauchés par leur employeur à l'issu de la période de formation.

44% ***Embauches par l'entreprise d'accueil***

En effet, 44% des jeunes en poste ont été embauchés par leur employeur, un chiffre relativement stable depuis 2014 (+3pts).

Dans le détails, 40% des jeunes embauchés par leur entreprise d'accueil ont suivi une formation de niveau MASTER. Ils sont 52,5% à avoir suivi une formation de niveau LICENCE, et on dénombre seulement 7,5% à avoir suivi une formation de niveau BTS/DUT.

Un écart expliqué par le niveau de diplôme et l'expérience professionnelle accumulée qui favorisent l'embauche des plus diplômés.

Répartition de la durée de recherche par niveau de formation

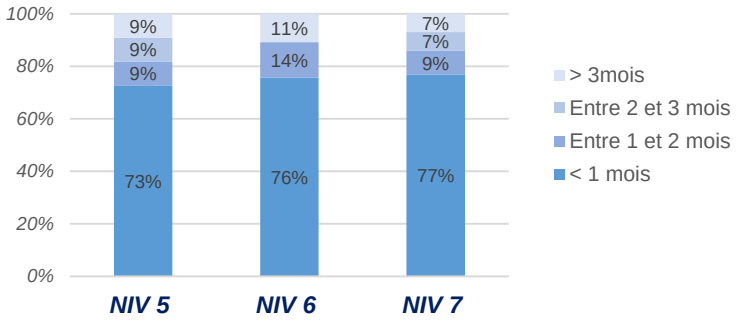

L'analyse de la répartition par niveau de formation montre que le temps de recherche d'emploi est équivalent quelque soit le niveau de formation. En effet, les étudiants sortants d'une formation niveau 5 (BTS/DUT) sont 73% à avoir trouvé un emploi moins de 1 mois après la fin de formation, quant ils sont 76% de niveau 6 (LICENCE/DCG) et 77% de niveau 7 (MASTER/DSCG).

Les temps de recherche d'emploi supérieurs à 3 mois restent peu marqués que ce soit pour les niveau 5, niveau 6 ou niveau 7 (resp 9%, 11% et 7%).

Part des actifs en emploi au 1er janvier 2020

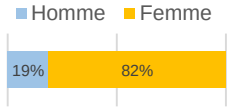

38%

Soit 91 répondants

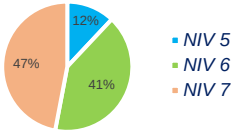

La rapidité avec laquelle les alternants formés à l'ACE s'inscrivent sur le marché du travail apparait être le fruit d'une collaboration étroite du CFA avec le monde professionnel, et ce depuis de nombreuses années.

Evolution du temps de recherche du premier emploi

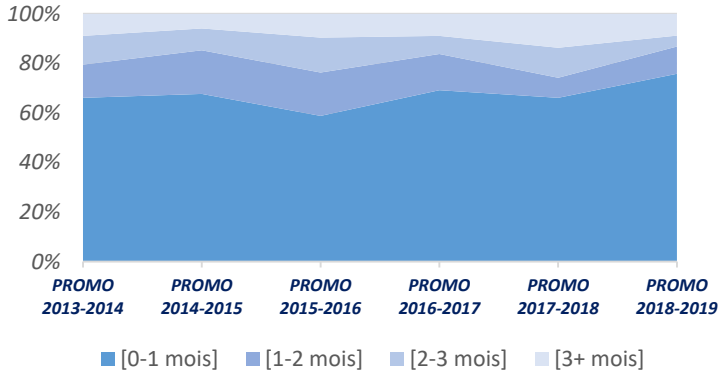

On note enfin que la durée de recherche d'emploi à tendance à diminuer entre 2014 et 2020, avec une évolution positive (+8pts) de la durée [0-1 mois] et une diminution conséquente (-7pts) de la durée [2-3 mois].

La durée [3 mois et +] semble stable d'année en année et s'établit à 8-9% des répondants en situation d'emploi.

Nature du contrat

Sources :
Enquêtes insertion ACE – 2020 ; MEN-DEPP, enquête IPA 2017; Etude INSEE, Formations et emploi, édition 2018

Part des actifs en emploi au 1er janvier 2020

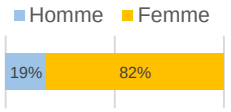

38%

Soit 91 répondants

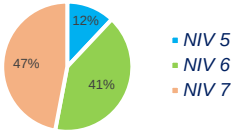

68% en CDI

18% CDD >6 mois
7% Intérim
5% CDD <6 mois
2% Autres

100% temps plein !

Les apprenants qui sont en emploi sont 68% à évoluer dans le cadre d'un CDI (+12pts en un an). On constate en plus que 18% se déclarent en CDD de plus de 6 mois (+ 1pts), et 7% en interim (-9pts), des chiffres relativement important qui confirme une volonté d'orienter son avenir sur un autre modèle que le CDI.

Notons que les apprenants déclarent tous travailler à temps plein, quelle que soit la nature de d'emploi.

En outre, on remarquera le peu de différence statistique aux différents types d'emploi lorsque l'on s'attarde sur le niveau de formation. Une cohérence qui montre les efforts fait par l'ACE pour accompagner chacun vers l'emploi, quelque soit son niveau ou son domaine d'étude.

L'analyse comparative de la nature du contrat selon le niveau de formation avec les données issues de l'enquête IPA 2017 montre que le taux d'élèves de l'ACE en CDI est plus important qu'au niveau national, et ce quelque soit le niveau de formation. En moyenne, un taux d'emploi en CDI de 54% est annoncé à travers l'enquête IPA 2017, un écart de 14pts avec le taux affiché par l'ACE en 2020. C'est notamment le cas pour le niveau 5 (BTS/DUT) pour lequel l'ACE affiche un écart de +20pts.

Comparatif avec l'enquete IPA 2017

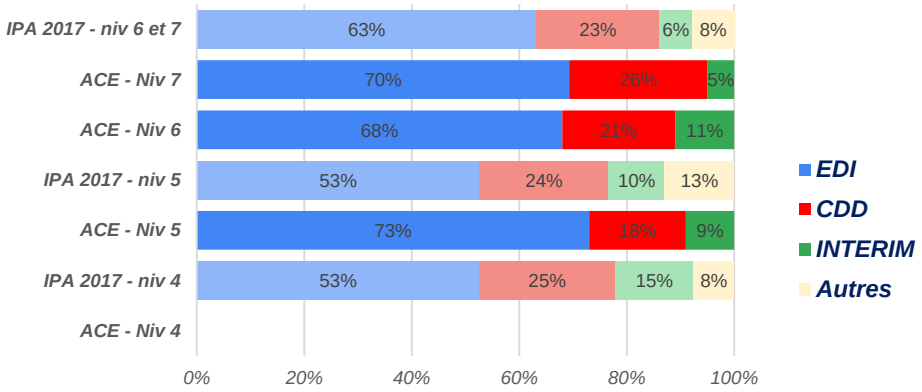

La part de jeunes de l'ACE en CDD suit en revanche la tendance nationale (27% contre 23% pour l'ACE), notamment sur les niveaux de formation LICENCE et MASTER (respectivement 21% et 26%). Là encore l'ACE se démarque un peu plus sur le niveau 5 avec un taux de CDD de 18% contre 24% au national.

Enfin, l'ACE affiche un taux d'emploi en interim (7%) moins important qu'un niveau national (11%), mais plus accentué sur le niveau 6-LICENCE (11%).

L'analyse du type d'emploi des apprenants sortant de l'ACE montre une évolution tangible vers un emploi moins précaire et plus stable (baisse considérable des CCD -6mois, passant de 16% en 2014 à 5% en 2020; contrebalancée par une hausse des EDI gagnant 10pts entre 2014 et 2020).

Le CDD longue durée et l'interim sont en évolution légère, mais progressive (resp. +3,5pts et +2pts), confirmant une tendance à s'orienter aussi sur un marché plus réactif, plus dynamique et plus mobile.

Evolution de la nature du contrat

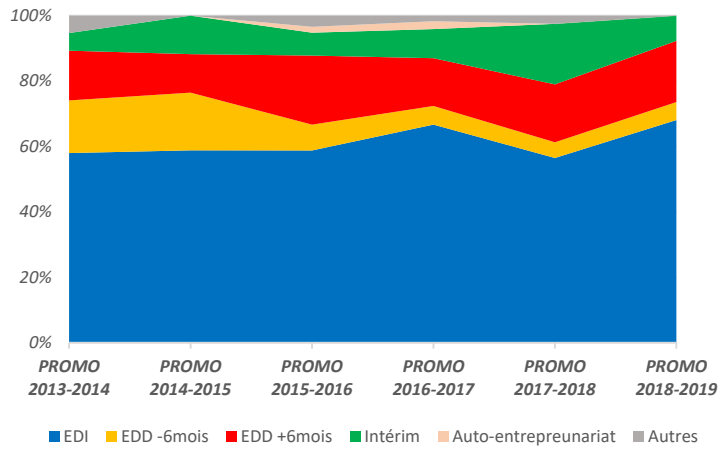

Rémunération et adéquation du poste avec la formation

Sources :
Enquêtes insertion ACE – 2020 ; MEN-DEPP, enquête IPA 2017; Etude INSEE, Formations et emploi, édition 2018

Part des actifs en emploi au 1er janvier 2020

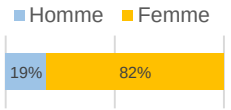

38%

Soit 91 répondants

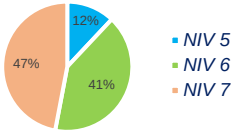

Rémunération Brute annuelle

Rémunération moyenne

32K€

Annuelle brute

La rémunération moyenne annuelle brute des apprenants formés à l'ACE en poste au 1er janvier s'établit à 32k euros, un chiffre en augmentation depuis 2017 où la rémunération moyenne annuelle brute s'élevait à 26k euros.

Une forte disparité de rémunération est observée selon le niveau de formation, la rémunération étant d'autant plus importante que le niveau de formation est élevé, ce qui s'explique par le fait que les salariés les plus diplômes ont souvent accès aux emplois les plus qualifiés.

En effet, la rémunération des apprenants évoluant au niveau 7 (MASTER et DSCG) déclarent majoritairement une rémunération se situant dans la tranche 30k-45k, certains bénéficiant même d'une rémunération brute annuelle supérieure à 45k. Au niveau BTS et DUT, la rémunération est majoritairement située dans la tranche 20k-30k, et ne s'élève pas au-delà.

Répartition par niveau de formation

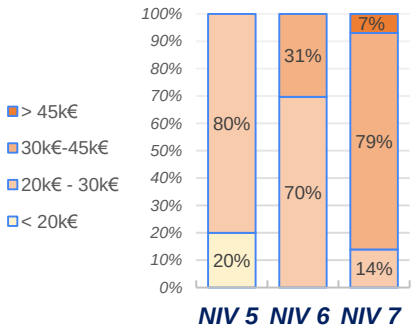

Evolution du salaire

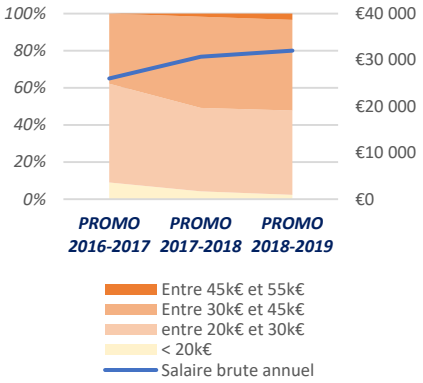

En outre, on observe entre 2017 et 2020 une nette diminution des salaires bas (-6pts pour la tranche [<20k]) associée à une belle augmentation des salaires les plus hauts (+14pts pour la tranche [30k-45k] et +3,40pts pour la tranche [45k-55k]).

La tranche des salaires intermédiaires [20k-30k], la plus importante, reste elle stable aux alentours de 45%.

Adéquation de la formation avec le poste occupé

82%

Taux d'adéquation pour l'ensemble des répondants

Le taux moyen d'adéquation entre la formation et le poste occupé est de 82% pour la promo 2018-2019 issue de l'ACE. Selon l'enquête IPA 2017, ce taux est de 83% au niveau national. Un résultat similaire aux statistiques nationales. Des disparités existent néanmoins selon le niveau de formation.

85% ***Niv 5***

78% ***Niv 6***

85% ***Niv 7***

Si l'ordre de grandeur est équivalent pour tout les niveaux de formation (85% d'adéquation pour le niveau 5-BTS/DUT et le niveau 7-MASTER/DSCG), on note un léger recul pour le niveau 6-LICENCE/DCG dont le taux d'adéquation est de 78%.

C'est une tendance qui se retrouve également au niveau national, les taux d'adéquation étant souvent meilleur au niveau BAC/BTS et niveau MASTER. A ce titre, l'ACE apparait en léger recul, malgré une amélioration constatée ces dernières années.

Evolution du taux d'adéquation

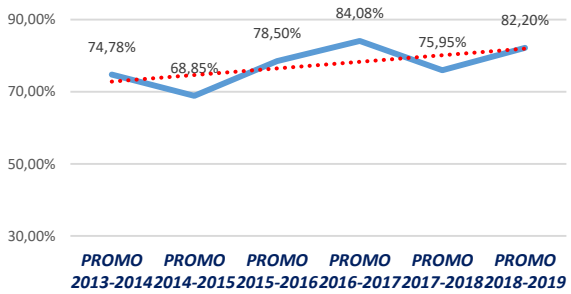

Nos études montrent une tendance à la hausse du taux d'adéquation de la formation avec le poste occupé, +7,5pts entre 2014 et 2020. Cela vient confirmer une volonté d'ajuster les contenus de formations à l'évolution des métiers et de l'adapter aux besoins des entreprises.

Situation au 1er janvier 2020

Sources :
Enquêtes insertion ACE – 2020 ; MEN-DEPP, enquête IPA 2017; Etude INSEE, Formations et emploi, édition 2018

ACTIF 43,52 %

Ne tient pas compte des poursuites en formation sous contrat d'alternance. Nous ne conservons ici que les apprenants qui s'inscrivent dans la vie active.

Dont 38% sont en emploi

Taux d'emploi : 87,61 %

De cette analyse nous pouvons déterminer que les apprenants formés en 2018/2019 à l'ACE présentent un taux d'activité de 43,52%, dont 38% en emploi soit un taux d'emploi moyen de 87,61 %, et un taux de chômage de 12,39%. De plus, 54% des répondants sont en situation de poursuite d'étude, ce qui comprend les formations sous contrats d'alternance et seulement 2% en NEET (*Not in Education, Employment or Training, représentant les personnes ni en activité, ni en poursuite d'étude, ni en stage).*

54 % en poursuite d'étude
(y compris pour une grande majorité en alternance)

2 % NEET *(ni en formation ni en activité)*

En outre, l'analyse de l'évolution de la situation post diplôme montre que le taux d'activité (situation avec et sans emploi) a sensiblement diminué entre 2014 et 2020 (-10pts) au profit d'une volonté de poursuite d'étude (+9pts). Néanmoins, on constate depuis 3 ans une tendance à la hausse du taux d'activité (+3,5pts en 3 an).

Evolution de la situation post-diplôme

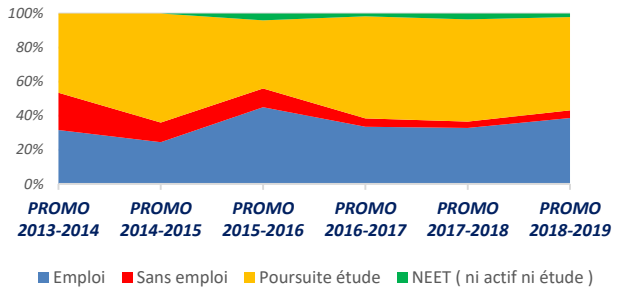

Cela s'explique notamment par une baisse significative des jeunes en recherche d'emploi 6 mois après la fin de formation (-15pts entre 2014 et 2020). En résulte une augmentation tangible du taux d'emploi entre 2014 et 2020 (+28,5pts).

Evolution du taux d'emploi

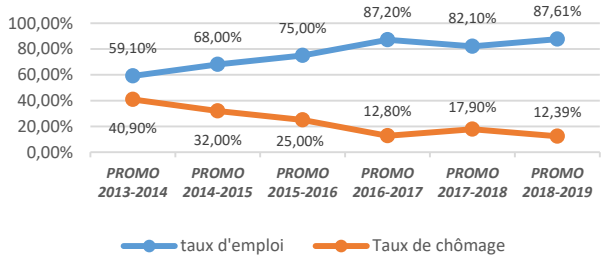

Comparatif avec l'enquête IPA 2017

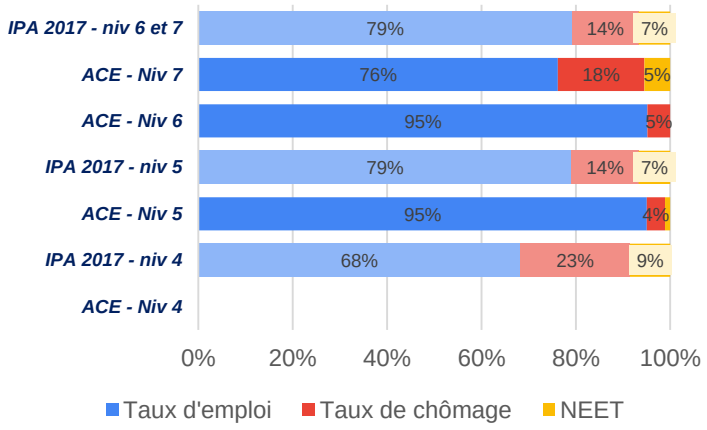

En regardant le taux d'emploi par niveau de formation, comparativement aux données issues de l'enquête IPA datant de 2017, on constate que le taux d'emploi des élèves sortis de l'ACE est supérieur aux statistiques nationales (+17pts pour le niveau 5-BTS/DUT et +14pts pour le niveau 6-LICENCE). Le niveau MASTER très légèrement en deçà des moyennes nationales (-3pts). Le taux de chômage suit naturellement le cheminement inverse (-19pts au niv 5; -9pts au niv 6; +4pts au niv 7). La part des NEET reste quant à elle cantonnée au niveau MASTER (5%), inférieure aux données issues de l'enquête IPA (-2pts).

Remarques et contact

L'**enquête « Insertion professionnelle »** des alternant(e)s issu(e)s de l'ACE est effectuée 6 mois après la sortie de formation, soit entre début février et mi-mars de l'année suivant la sortie.

Elle concerne les apprenant(e)s en dernière année de formation et ayant passé(e)s le diplôme à qui un questionnaire en ligne a été transmis. L'analyse et le traitement des données recueillies sont réalisés de façon anonyme.

Sources annexes :

*** Note d'information, Ministère de l'éduction et de l'enseignement supérieur, par Mme nathalie MARCHAL:**
https://www.education.gouv.fr/l-insertion-des-apprentis-est-marquee-par-la-formation-et-par-la-conjoncture-economique-11735

*** Etude INSEE, Formations et emplois, édition 2018 :**
https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/3526086/FORMEMP18.pdf

Nous restons à votre disposition et à votre écoute. N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour en savoir plus sur la démarche qualité :

Clément BRET

Coordinateur qualité

: 01 49 21 43 53
: c.bret@ace-expert.com
: ACE CFA - 58 rue du Professeur Gosset - 75018 PARIS